



TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT(E) DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Certificateur : Ministère du travail - date d'enregistrement : 08/03/2021 Code RNCP : 35329

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du permis B, délai probatoire expiré.
- Avoir un casier judiciaire vierge.
- Visite médicale favorable

DURÉE

- 910 h en centre.
- 280 h en stage pratique en entreprise

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes expositives, magistrale démonstrative, interrogative, méthode active

PRATIQUE :

Piste privée, Parc de véhicules, Fiches pédagogiques, Livret d'apprentissage élève, REMC.

THÉORIE :

Salles de cours équipées, vidéoprojecteurs, REMC, Cours conçus par notre équipe pédagogique.

ÉVALUATIONS

- QCM sécurité routière,
- Ecrite et orale
- Test de conduite,
- Entretien individuel.

VALIDATION DES ACQUIS

Examen Titre professionnel ECSR validé par des jurys professionnels et édité par la DDETS.

LIEU DE LA FORMATION

Centre formation Schipman à Beuvry-la-forêt ou Gonnehem.

FORMATEURS

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée. Référent handicap : Mlle Sylvie HORTHEMEL

TARIF

Voir selon devis

OBJECTIFS :

- Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres règlementaires en vigueur.
- Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

PROGRAMME :

ACTIVITÉ TYPE N°1 (CCP1) : FORMER LES APPRENANTS CONDUCTEURS PAR DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES, DANS LE RESPECT DES CADRES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

- Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Animer une séance individuelle et collective de formation à la conduite d'un véhicule léger. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Evaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers en situation d'apprentissage. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.

ACTIVITÉ TYPE N°2 (CCP2) : SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES USAGERS DE LA ROUTE À L'ADOPTION DES COMPORTEMENTS SÛRS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

- Analyser une demande par rapport à une prestation de sensibilisation. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Construire et préparer une action de sensibilisation. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, ou respect des usagers et de l'environnement. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer. Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels.